



**l'Assurance
Maladie**

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

sa santé
famille
retraite
services

Santé
publique
France

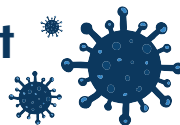


La grippe peut
être grave pour
un enfant atteint
d'une maladie
chronique.
Protégez-le,
faites le vacciner.



PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Pourquoi faire vacciner votre enfant contre la grippe dès aujourd'hui ?



Les enfants atteints de maladies chroniques ou présentant des symptômes respiratoires sont plus à risque de complications graves liées à la grippe. Quel que soit leur âge, cela peut les conduire à une hospitalisation.



Le vaccin change tous les ans pour suivre l'évolution du virus et offrir une protection efficace. C'est pourquoi la vaccination contre la grippe doit être faite chaque année.

Le vaccin est efficace car il permet à l'organisme de réagir plus vite en cas d'infection. Il réduit les risques de complications graves.



Le vaccin est sûr, les effets secondaires sont rares et beaucoup moins importants que les complications possibles en cas de grippe.

Les gestes barrières sont indispensables pour limiter l'épidémie, mais ils ne sont pas suffisants pour se protéger. **La vaccination est nécessaire pour renforcer les défenses immunitaires.**



Pour que votre enfant soit bien protégé contre le virus de la grippe, faites-le vacciner sans attendre : **le vaccin met environ 15 jours pour être efficace.**

